



L'écho de REAUMUR

Juin 2017



FONDATION PATRIMOINE **SOUSCRIPTION FAITES UN DON**

www.fondation-patrimoine.org/43284

Chapelle Sainte-Marie à RÉAUMUR

Fondation du patrimoine de la Vendée
4 Mi rue Andréa - B.P. 82321 - 49103 ANGERS Cedex 2
02 41 19 27 29 / renaud@fondation-patrimoine.org

Faites un don pour soutenir la restauration de la Chapelle Sainte-Marie de Réaumur,

- soit directement en ligne : www.fondation-patrimoine.org/43284
- soit par chèque avec le coupon disponible en mairie.

Flash Info



Horaires d'ouverture de la Mairie
du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h30 et le
vendredi de 14h à 18h.



Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

 Rejoignez-nous !

facebook

Edito

La vitalité Réaumuroise

En mai, la commune a été animée par le lancement de la saison touristique du pays de Pouzauges qui a eu lieu au Manoir des Sciences. Les invités de l'Office du Tourisme ont pu découvrir un site restauré, qui invite les visiteurs à observer et à expérimenter un grand nombre de découvertes.



Ce même mois s'est aussi déroulé le repas annuel proposé par le Club de l'amitié Réaumurois. La fête de la cochonnaille qui a accueilli plus de 500 participants dans une ambiance carnavalesque animée par des Musiciens en folie de Cholet. Puis le lendemain, 220 marcheurs se sont engagés sur le sentier des Rives du Lay.

C'est une fierté, pour notre commune, de faire valoir toutes ces actions locales qui sont au cœur du dynamisme de Réaumur.

Aussi les élus ont souhaité développer les modes de communication pour faire parler de notre territoire. Ils vous proposent désormais, de suivre l'actualité de la commune sur Facebook en consultant la page de Réaumur.



Celle-ci vous permettra d'être informé de l'actualité locale, mais aussi de recevoir en temps réel : des flashes d'informations, les animations locales, les menus de la cantine, les résultats des élections sur la commune... Abonnez-vous ! Et partager avec vos proches pour faire connaître **votre commune**.

Au mois de juin, la dynamique se poursuit avec aux rendez-vous : la kermesse de l'école organisée par l'OGEC et l'APEL ; la fête de la musique proposée par les Rétro-Actifs. Puis le 1^{er} juillet, l'association la St Hubert propose son 2^{ème} concours de Molkky. Toutes ces dates seront publiées sur le site de la commune, et pour les abonnés à la page Facebook, les affiches seront publiées sur la page de Réaumur. Nous comptons sur vous pour être acteur et partager autour de vous sur **Réaumur**.

Infos Municipales

↳ Jurés d'Assises

Il a été procédé au tirage au sort des Jurés d'Assises. Après un tirage préliminaire, avec le Tallud Ste Gemme, la commune de Réaumur a été choisie et les trois jurés désignés sont :

- Christiane DAGUZÉ
- Jean-Claude POIRON
- Aurélie MAROT



↳ Renouvellement de la convention avec l'Agence Postale Communale (APC)

La convention établissant les conditions d'engagement avec la Poste doit être renouvelée, suite à l'installation d'une tablette numérique au sein de l'APC de Réaumur. Cette convention est renouvelée pour 9 ans.

↳ Assainissement collectif

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Celui-ci est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016.

↳ Création d'emploi d'adjoint technique

Tous les ans face au surcroît de travail, dû à un accroissement de la végétation, une personne est recrutée pour 15 jours.

↳ Commission Voirie – Urbanisme – Environnement

Les employés ont procédé au désherbage des voiries à la main (à cause de la hauteur des herbes), à la réfection des peintures de signalisation ainsi qu'au broyage des bords de chemins et de la lagune.

Suite aux nouveaux aménagements au Manoir, le conseil municipal a décidé de mettre la rue de la Tour en sens unique pour les voitures, par contre elle reste en double sens pour les vélos.

↳ Commission urbanisme – PLUi

La commission s'est réunie pour étudier le PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durable). Des remarques ont été faites et vont être remontées à la communauté de communes.

↳ Commission communication

La commission a reçu les porteurs d'Échos le 20 mai pour les remercier de leur implication citoyenne en distribuant les 450 exemplaires de l'écho dans les boîtes aux lettres, mais aussi auprès des aînés qui ont quitté la commune pour entrer en EHPAD ou MARPA.

↳ Commission bâtiments

- Eglise : le devis pour le remplacement des gouttières de l'entreprise SOTUMAC a été validé. Les travaux seront réalisés en octobre.

- Commerce et bibliothèque : le devis pour la peinture des menuiseries extérieures, de l'entreprise LOISEAU/PROUX a été validé. Les travaux sont programmés courant juin.

- Chapelle : Le lancement de l'appel d'offres des travaux aura lieu courant juin.

- Salles: L'entreprise Net'85 a été mandatée pour décaper le sol et nettoyer les chaises de la salle Ferchault, ainsi que pour le nettoyage de la verrière de la salle Jeanne d'Arc.

↳ C.C.A.S.

➤ Le mercredi 7 juin le nouveau conseil d'administration s'est réuni. Céline REVEAU a été réélue Vice-Présidente. Nouvelle élue : Sabine MOUCHARD anciennement déléguée de l'UDAF, remplace Stéphanie ROTURIER en tant que membre du conseil municipal, son poste est occupé par Hélène PARPAILLON, déléguée par Familles Rurales.

➤ Le goûter intergénérationnel réunissant la MARPA, les enfants de l'école et le club de l'Amitié aura lieu le lundi 3 juillet.

↳ MARPA

L'association de la « Cour des Sages » prépare le pique-nique du 8 juillet.

↳ Conseil Municipal Enfants

- Une sortie est prévue à la maison de la vie rurale au mois de juillet.

- Les enfants iront pendant les vacances à la MARPA, servir de la boisson aux personnes âgées, en lien avec le plan canicule.

- Les 24 élèves des classes de CM1 & CM2 de l'école Ste Marie de Réaumur ont élu leurs conseillers le vendredi 9 juin 2017 à 13h30 à la salle Ferchault pour siéger au Conseil Municipal d'Enfants.

Les 5 candidats de CM1 ont été élus, Ely BERSON, Rosemarie BROUSSEAU, Lucie CHABRAT, Enzo ROTURIER, Nathan ROTURIER. Le candidat de CM2 a également été élu, il s'agit de Pablo FERNANDEZ-CANO. Notons que les enfants de CM1 sont élus pour 2 ans et les CM2 pour un an.

Nous leur souhaitons à tous pleine réussite dans leur mandat.



Infos Plus

❖ RAPPEL

Nuisances en matière de bruit de voisinage

(ARRÊTÉ PREFECTORAL N° 2013/MCP/06)

➔ « Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter d'être à l'origine par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme... »

➔ « les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tel que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses ... ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- le dimanche et jours fériés : de 10h à 12 h. »



Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets

(ARRÊTÉ PREFECTORAL n°12 SIDPC-DDTM 627 et article 84 du « règlement sanitaire départemental »)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : **c'est interdit !**

Au-delà des possibles troubles du voisinage

générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Brûler les déchets verts est passible d'une contravention de 450 € (art. 131-13 du code pénal)

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

❖ Votre électricité est-elle de bonne qualité ?



Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, pour le compte des communes vendéennes.

Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à :

controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.



❖ Communauté de communes du Pays de Pouzauges

HISTOIRE DE GOÛT
Pays de Pouzauges

CONCOURS
★ PHOTOS À CROQUER ★

Ouvrez les pupilles pour éveiller les papilles !
Du 15 mai au 1^{er} septembre 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES
Mairie de Fontenay-le-Comte - Le Fontenay - 85100 POUZAUGES Cedex
Tél. 02 51 61 23 59 - Fax 02 51 61 23 60
Mail : services@paysdepouzauges.fr - <http://www.paysdepouzauges.fr>

www.paysdepouzauges.fr

Pays de Pouzauges
En Vendée

Assoc' Info

❖ Fête de la musique 2017

Les Rétro-Actifs fêtent leurs 10 ans le **vendredi 23 juin**

à la salle Jeanne d'Arc. Rendez-vous dès 19h30 pour écouter les chants des enfants de l'école Sainte Marie. Les Rétro-Actifs vous ont ensuite préparé un programme particulier pour marquer les 10 ans de la fête de la musique de Réaumur. L'entrée à la soirée est gratuite et ouverte à tous !

Côté restauration, Marise du Rétro vous concoctera une Paëlla « maison » pour 10 € (ou 8 € sur réservation au rétro – tél. 02.51.61.23.59). Buvette et grillades sur place.

Venez avec famille et amis fêter l'arrivée de l'été en musique !

❖ Village du Ciel

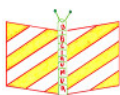
L'association organise la soirée « Nuit des Etoiles 2017 », le **samedi 29 juillet 2017 à 21h**, au Manoir des Sciences.

Soirée gratuite, sans réservation, sans limite d'âge.

www.villageduciel.fr



❖ Bibliaumur



Horaires de la bibliothèque cet été :

Du 1^{er} juillet au 31 août : la bibliothèque sera fermée le vendredi soir.

Du 1^{er} au 15 août : fermeture de la bibliothèque

Animation du 1^{er} juin

Le jeudi 1^{er} Juin, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé un spectacle (financé par la commune) pour les enfants de l'école de Réaumur. Le spectacle « les portes de féerie » était présenté par Julie Bonitchi comédienne dans la Compagnie des rêves.

Ce fut un pur moment de plaisir et d'émerveillement pour les enfants de l'école.



A vos agendas

Juin

→ OGEC/ APEL

Sam. 17, Kermesse de l'école Sainte Marie

→ Elections Législatives

Dim. 18, de 8h à 18h, salle Ferchault

La chronique de juin ...

Grâce au partenariat de l'AVMA (association de vacances de la Mutualité sociale agricole), 4 résidentes de la MARPA de Réaumur sont parties 5 jours en vacances. Ce projet a été partagé avec les résidents des M.A.R.P.A. de St Mesmin, La Meilleraie-Tillay, St Hilaire-De-Voust et 3 jeunes de la MFR de Vouvant.

Mis à part une journée pluvieuse, nous avons pu partir à la découverte de Guérande, le Croisic et Vannes ; le clou du voyage était une petite croisière inter îles dans le golfe du Morbihan.



Chacun est revenu heureux d'avoir partagé du temps avec les jeunes et tissé des liens avec les résidents des autres M.A.R.P.A.

Pour ceux qui étaient restés à la MARPA, l'association la Cour des Sages avait organisé un diaporama sur le Mali et l'accueil d'une chorale un après midi.

Jolie parenthèse, à revivre...



→ Rétro'actifs – Fête de la musique

Ven. 23, 19h, Salle Jeanne d'Arc

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 27, Sortie découverte, pique-nique

→ Club de l'amitié

Jeu. 29, Voyage à Fougères. Départ parking salle Ferchault à 5h15

Juillet

→ La Saint HUBERT

Sam. 1^{er}, 14h, concours de Mølkky, stade de football

→ CCAS

Lun. 3, 14h30, goûter intergénérationnel

→ MARPA

Sam. 8, 12h, pique-nique des familles, à la MARPA

→ Manoir des Sciences

Mer. 12, Atelier « Les plantes dans l'alimentation » Spécial famille

Mer. 19, Atelier « La science a du goût » enfant

Mer. 26, Atelier « Drôle de cuisine – expériences chimiques » enfant

Mer. 27, Atelier « boisson médicinales » adulte

Août

→ Manoir des Sciences

Mer.2, Atelier « enquête olfactive » enfants

Mer. 9, Récolte de miel

Mer. 16, Atelier « cuisine moléculaire » enfants

→ PBFC Pouzauges Bocage Football Club

Sam. 19, Fête du foot au stade